

Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du 27/05/2013

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Nous avons de nouveau évoqué le grave incident ayant eu lieu en janvier lors d'un exercice de tir de nos collègues des Douanes.

Madame DANA nous rapporte que la direction des Douanes a fait procéder à une expertise.

Cette dernière fait apparaître des différences de dureté de l'acier utilisé dans la culasse des armes, selon les séries. Toutefois ce rapport d'expertise n'établit pas de lien de causalité entre cette différence de dureté et les micro-fissures ayant entraîné l'explosion d'un pistolet. Les causes seraient ainsi à rechercher du côté d'un mauvais entretien des armes.

Dorénavant, la direction va procéder à une comptabilisation des coups tirés par chaque arme, et ces dernières seront contrôlées tous les 3 ans.

Par ailleurs, la direction considère que le droit de retrait exercé par 11 de nos collègues devient infondé, dès lors qu'il n'y a pas de danger grave et imminent.

Pour nous, il est **inadmissible** :

- que l'on ne fasse pas le lien entre micro-fissures et dureté de l'acier. Nous avons fait remarquer que l'arme ayant explosé faisait partie de la série ayant l'acier le moins dur (-29%), et que cela suffisait à établir ce lien. Le droit de retrait est donc parfaitement justifié !
- qu'on fasse reposer la charge de l'entretien des armes sur les moniteurs de tir, qui ne sont pas armuriers et ne sont chargés que de nettoyer les armes ! Il est tout aussi invraisemblable de leur demander de détecter des micro-fissures en leur fournissant... des loupes... de philatélistes. Pourquoi pas une boule de cristal ?!? L'entretien des armes doit absolument rester à la charge de l'administration. Les ressorts des armes dont la culasse s'est déjà bloquée n'ont même pas été changés, contrairement à ce qui s'est fait dans la police, dotée des mêmes armes.
- qu'on ne mette en place un carnet de suivi des armes que maintenant ? De plus, au rythme actuel il faudra 5 ans pour toutes les réviser.
- que l'intégralité du dernier rapport d'expertise n'ait toujours pas été communiqué aux collègues.

Nous avons ensuite commencé à dérouler l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal du CHSCT du 25 janvier 2013 :

Ce point n'a pas soulevé de remarques particulières.

- Organisation d'une enquête suite au décès d'un agent de la DDFiP :

Aucune enquête du CHSCT n'est possible sur un décès faisant suite à un problème médical. Après une interruption de séance, la direction a tout de même fini par accepter que le CHSCT fasse une enquête sur les conditions de travail au sein du service auquel appartenait le collègue décédé.

- Suivi des registres santé-sécurité, des accidents, des fiches de signalement, des exercices d'évacuation incendie :

L'administration nous affirme qu'en cas d'agression verbale d'un collègue par un contribuable, elle adresse un courrier à ce dernier pour l'informer des sanctions pénales qu'il encourt. En cas de récidive ou dans les cas plus graves, l'administration effectue « un article 40 », c'est à dire un signalement des faits au Procureur. Toutefois, personne n'a été en mesure de nous dire ce qu'il advenait une fois ce signalement effectué : action en justice ? Classement sans suite ? Aucun suivi n'est effectué...

Dans tous les cas, un courrier de soutien serait envoyé aux agents concernés.

- Suivi des rapports de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) :

- A Charenton, l'alarme a été réparée ;
- A Villejuif, les prélèvements ont été effectués, il y a de l'amiante dans la colle des dalles ;
- A L'Hay-les-Roses les mesures d'amiante dans le parking sont rassurantes : pas de trace dans l'air (TOUTEFOIS il faut faire attention car il y en a plein les murs !). Par contre, la mairie n'a pas d'autre parking à proposer, mais confirme que la suppression du parking du marché ne se fera pas dans l'immédiat.

- Propositions d'actions des directions :

DOUANES :

Les interphones ont été installés jeudi 23 juin à Orly Sud. Il y a un accord de principe pour en poser 2 autres à Orly Ouest. Nous avons acté la pose d'interrupteurs lumineux dans les locaux aveugles ainsi que l'achat d'un fauteuil ergonomique.

DDFiP :

Nous avons acté les points suivants :

- changement du passe-document du GAHU à la Trésorerie de Cachan ;
- le remplacement des extincteurs de plus de 10 ans ;
- à titre exceptionnel, le changement des plans d'intervention et d'évacuation de Créteil ;
- suite à notre insistance, l'administration a fini par admettre que le coût de la mise à jour des DTA (Diagnostiques Techniques Amiante) doit être incluse dans le coût des futurs travaux puisqu'il s'agit d'une obligation légale ;
- Nous avons par ailleurs donné notre accord de principe pour l'achat de défibrillateurs pour les 12 Centres des Finances Publiques du département (devis concurrentiels à venir). Nous avons fait remarquer à l'administration qu'elle n'a pas fait l'entretien de celui qui est actuellement installé à Créteil. Une fois de plus, se pose le problème de la maintenance...

DOUANES + DNID + DDFiP :

Lors de nos visites de sites, vous avez été nombreux à nous montrer l'état de délabrement avancé de bon nombre de fauteuils.

A notre demande, l'administration a inscrit le changement des fauteuils de plus de 10 ans sur tous les sites du département (le recensement est en cours). A cet effet nous avons débloqué une enveloppe de 75 000 € (près de 300 fauteuils), qui sera susceptible d'être augmentée par la suite.

- Présentation de la note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2013 ; Ce point n'appelait pas de remarques particulières, la situation n'ayant pas beaucoup évolué.
- Présentation du dispositif d'intervention et de suivi en santé et sécurité au travail des agents victimes d'un attentat, d'une agression ou de tout autre événement grave survenu dans le cadre de leurs fonctions :

Le rôle essentiel du chef de service a été souligné : toute la chaîne d'intervention repose sur la bonne gestion qu'il doit faire de son service.

N'hésitez pas à remplir une fiche de signalement si vous êtes victime d'une agression, qu'elle soit physique ou verbale, qu'elle vienne d'un contribuable ou d'un collègue.

Pour une meilleure accessibilité, cette fiche est désormais en ligne sur la page d'accueil d'Ulysse 94 :

The screenshot shows the Ulysse 94 website interface. At the top, there are logos for 'ULYSSE L'intranet de la DGFIP', 'VAL-DE-MARNE', and 'DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES'. Below the navigation bar, the 'EN BREF' section contains three news items: '03 juin Formation professionnelle : Ouverture du concours interne normal de contrôleur des finances publiques - session 2014.', '31 mai Démarche Stratégique : Dans le cadre de la Démarche Stratégique, la consultation des cadres et des agents sur les deux thèmes "Votre métier demain" et "La DGFIP de demain" a fait l'objet d'une synthèse nationale dont vous pouvez prendre connaissance.', and '29 mai Formation professionnelle : Ouverture du concours interne spécial de contrôleur des finances publiques - session 2014.'. The 'À LA UNE' section features a featured article from '04 juin' titled 'Accueil des nouveaux agents : Les agents arrivés le 03 juin 2013 ont été accueillis à la direction de 8h45 à 13h30. Ils ont ensuite rejoint leur service d'affectation.' with an accompanying photo of a meeting. The 'RACCOURCIS' sidebar lists various services: Alizé, Athena, BOFiP-impôts, Calcul IR 2012, GéoTrouveTout, Navis Fiscal, Pégase, Portail Métier, Proméo, SIRENET, Structures TP et RIB, Infogreffe, Pages jaunes, and Suivi courrier. A 'SIGNALEMENT D'INCIDENTS' button is highlighted with a red circle, with the text 'En cas d'agression, utilisez la fiche de signalement ...'. At the bottom, there is an 'ANNUAIRES' section and a 'NAUSICAA' logo.

- Présentation des lettres de mission des assistants de prévention et de l'ISST :

Ce point n'appelait pas de remarques particulières, la situation n'ayant pas évolué. Par contre, nous avons à nouveau discuté de l'utilisation faite de l'entrepôt situé à Valenton, qui sert pour le stockage des archives de l'ancien service des pensions et du centre d'encaissement. N'étant pas complètement rempli, il aurait pu servir à regrouper les différentes archives dont le stockage pose problème. L'administration ne le souhaite pas car il va être utilisé pour les archives du futur STC (Service de Traitement des Chèques), dont la volumétrie des documents n'est pas connue à ce jour.

Nous avons donc un site départemental de stockage très largement sous-utilisé !

▪ Questions diverses :

Les points suivants ont été évoqués :

- les collègues des douanes installés dans des locaux aveugles sont-ils susceptibles d'avoir une meilleure installation ?

Madame DANA répond que les locaux appartiennent à Aéroport de Paris et qu'aucune solution n'est possible, pas même un déménagement.

- Les gilets pare-balle livrés aux douanes ne protègent que contre les armes de poing.

Madame DANA répond qu'il s'agit d'un reliquat d'une vieille commande, datant du marché 2005... le nouveau marché n'étant toujours pas conclu, mais qu'il est normal qu'un gilet pare-balle ne protège que contre les armes de poing.

- Les problèmes de fuites d'eau et de chauffage à Ivry-sur-Seine ont été de nouveau signalés.

La direction étudie le bail, qui semble ne pas nous être favorable : il y est spécifié que l'entretien nous incombe. La direction cherche à savoir si cette clause est valable (toutefois les délais risquent d'être longs). Dans l'intervalle les thermostats de radiateurs seront changés au cas par cas lorsqu'ils tomberont en panne.

- La porte de parking de Saint Maur (car le problème n'est toujours pas réglé).

Rappel : lorsque vous annotez le cahier d'hygiène et de sécurité ou rédigez une fiche de signalement, n'oubliez pas de nous en adresser une copie (ce qui nous permettra d'intervenir auprès de la Direction et/ou d'en faire le suivi).

Vos représentants au CHSCT :

Bernardo DOUET - Bruno AUBLET - David FERREIRA - Eddy PRUD'HOMME

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.